Vol V MORINVILLE Alberta, 8 Mai, 1913 No. 10

LE PROGRES [redacted]

M.-Eugene Chartier, Directeur "Aux Energiques l'Avenir"

Un Ministre pour un Compromis

L'entrée de M. Bernier dans le Cabinet Roblin a donné lieu à de nombreuses déclarations. Sa Grandeur Monseigneur Langevin, le sacrifié toujours sur la brèche pour défendre les causes qui ne meurent point, a du faire un communiqué à la presse.

Le "North West Review" analyse et résume ainsi le document de Mgr. l'archévêque.

PRINCIPE. — Les Catholiques ont le droit d'être représéntés dans le cabinet Roblin ; c'est un acte de justice. Pour cette raison et uniquement pour cette raison, S. G. Mgr. Langevin ne croit pas qu'il soit de son devoir de s'opposer à l'entrée d'un catholiqne dans le ministère.

CIRCONSTANCES. — Rien n'a encore été fait par le gouvernement pour améliorer la situation des catholiques au Manitoba. (a) Les amendements Coldwell sont anodins et ne changent rien. (b) Les catholiques du Keewatin souffrent une injustice criante. (c) Dans les circonstances actuels la nomiuation de l'Honorable Joseph Bernier est un don funeste et embarassant. (d) C'est une manœuvre politique pour apaiser les catholiques mécontents.

SA GRANDEUR N'APPROUVE PAS M. BERNIER. —(a) L'entrée de M. Bernier dans le ministère ne sera ni une consolation ni une compensation pour les catholiques. (b) Sa Grandeur désire qu'il soit bien compris que son abstention ne doit pas être interprêté comme une approbation de la conduite de l'Honorable Bernier. (a) C'est pour cette raison que Sa Grandeur déclare que l'honorable Joseph Bernier prend toute la responsabilité de son entréc dans le cabinet.

ESPRIT DE PARTI.—L'esprit de parti ne doit pas se mêler à cette question délicate parce que : 1o Il tiendrait à nous faire oublier ce qui a été fait pour les catholiques; 2o Il créerait un sentiment adverse à la personne de M. Bernier ou à ceux qu'il représente ; 3o Il nuirait à la réprobation de tout ce qui peut paraitre, un abandon de nos droits scolaires.

En conséquence, les catholiques continueront plus que jamais de réclamer avec vigueur mais avec calme la justice qui leur est dûe d'après la Constitution du pays.

Sa Grandeur n'a pu cependant percer le voille de conspiration qui entoure la bienveillance si subite de M. Roblin, à l'égard de notre compatriote distingué, l'Hon. M. Bernier.

Lors de la préparation du bill de l'annexion du Keewatin à la Province du Manitoba, M. Roblin, le premier ministre de cette province s'est présenté dans la capitale. Dans une réunion secrète, on a longuement discuté les différentes clauses de cette loi où les catholiques devaiedt être sacrfiiés sans pitié.

Comme quelques ministres canadiens français élevaient une voix faible pour réclamer la réalisation de quelques-unes de leurs promesses électorales, M. Roblin désira s'expliquer. Vous avez le choix, a-t-il dit, ou me faire battre en parlant de la minorité ou m'assurer le pouvoir en satisfaisant les orangistes de ma province. Dans ce dernier cas, pour témoigner ma reconnaissance, je serai en mesure, dans un avenir rapproché de donner justice à la minorité du Manitoba e d'accorder aux Canadiens français un siège dans mon ministère.

Les mois se sont passés sans qu'aucun argument de défense ne soit donné à ceux qui ont parlé de principes avant le 21 septembre 1911. Tout à coup, un ministre nous est donné dans le Manitoba. Quel beau coup pour la cabale . . . Mais nos amis n'oublient point que ce ministre ne nous est donne qu'au prix du sac.ifice des droits sacrés de nos compatriotes et de nos corréligionaires du Keewatin.

Combien Mgr. Langevin a raison de dire que la nomination de l'Hon. Joseph Bernier est un don funeste et embarassant. C'est le temps de jeter à la face des conservateurs ce mot du poète Virgile : "TIMEO DANAOS ET DONA FERENTES". Oui, nous craignons les conservateurs, non seulement quand ils règnent par la violence mais même quand ils offrent un ministère dans un cabinet fanatique et tory comme celui du Manitoba.

Un Chagrin Bleu

"Le Courrier', des Trois-Rivières, dans son numéro du 22 avril, le 24ème de sa première année, constate avec chagrin : "que la plus grande partie des canadiens-français a encore cette fois été fidèle à l'ancienne rengaine de Laurier le grand Canadien, sans considérer assez les questions du jour."

Confrère, nos compatriotes oublîront ce témoignage donné si gratuitement et avec tant d'ignorance. Vous ne connaissez donc point Mitchener ?...Mais, vous ne connaissez donc point Griesback ?...

Non, nous ne voulons pas être des amis, même de loin, du grand Cadenasien Pelletier, non plus que des parjures que quelques compatriotes de la Province de Québec, grassement payés, tentent d'élever sur des autels. Vos faux dieux ne tarderont guère à rentrer dans l'ombre.

Nos compatriotes de l'Alberta ont les yeux ouverts "sur la valeur réelle du programme libéral" aussi bien que sur le mérite des merles.. ...bleus qui dirigent si habilement la chute du gouvernement conservateur à Ottawa.

Confrère, prenez en votre parti, mais vous ne tarderez guère à retourner dans l'opposition. Vous n'avez point les principes désirés par l'électorat, vous n'êtes point des hommes d'honneur, enfin vos organisateurs d'élections sont trop affamés. Ah, nous en savons quelque chose sur ce sujet. Dans un comté, le plus beau peut-être de la Province de Québec, nous avons vu des hommes de valeur, qui méritaient de représenter notre race tant à Ottawa qu'à Québec, sacrifiés sans pitié par des amis politiques qui pensent à leur "poche" avant le triomphe des principes.

Tant que le parti de M. Borden aura de ces reptiles affamés accolés à ses flancs, il ne sera point le parti des Cartier et des MacDonald. Ses jours sont désormais comptés.

DEPART



J. D. HAMILTON,
gérant de la Banque Royale du Canada, depuis quelques années, laisse Morinville pour occuper la gérance de la succursale d'Athabasca Landing, pour cette même institution.

M. Hamilton est un jeune plein d'avenir, il n'a que 27 ans, et déjà il a occupé plus d'un poste important tant à Calgary, qu'à Moose Jaw et à Montréal. Depuis son séjour parmi nous, M. Hamilton a été un de ceux qui ont le plus fait pour l'avancement de la place Il n'a jamais calculé ses heures et ses soirées quand il s'est agi de faire connaître notre ville auprès de la population des autres provinces et de l'étranger.

Quelques-uns de nos compatriotes ont pu l'accuser de fanatisme, à un certain moment, mais M. Hamilton a appris à connaître les Canadiens-Français. Il a compris que les deux grandes races qui peuplent l'ouest canadien doivent vivre dans une union intime et dans un travail commun, quand il s'agit du progrès de notre pays.

Son départ sera regretté chez plusieurs, surtout au Board of Trade, dont il était le dévoué trésorier.

A. M. Hamilton, nos vœux de succès pour l'avenir.

SIR WILFRID LAURIER ACCLAME A TORONTO

Lundi soir dernier, la population de la Ville Reine a acclamé le grand chef du parti liberal, Sir Wilfrid Laurier. On se croyait réellement dans la ville la moins conservatrice du Dominion.

Sept à huit milles personnes ont pu avoir des places dans l'immense Arona, grâce à des billets distribués à l'avance, et plusieurs milliers ont du retourner sur leurs pas, faute d'espace pour loger la foule.

Quand le Chef de l'Opposition se leva pour adresser la parole une longue et enthousiaste ovation lui fut donnée. Sur l'estrade, on remarquait l.Hon. G. P. Graham, l'Hon. Chas. Murphy et le Dr. Mitchell Clark. L'assemblée était présidée par l'hon. Mackenzie King.

"Je suis venu à Toronto, a dit Sir Wilfrid, pour expliquer au peuple la politique libérale. Je vous demande, électeurs de la Province d'Ontario, croyez-vous sincèrement que l'Angleterre ne soit plus l'Angleterre et qu'elle ne peut plus combattre ses propres combats comme par les années passées? .... Je ne suis point prêt à croire une telle assertion et vous non plus. Que l'ennemi survienne et l'Angleterre sera toujours prête à l'attendre."

"L'Angleterre étant toujours l'Angleterre, le Canada est encore le Canada. C'est le devoir du Canada de venir de l'avant et de prendre sa part de responsabilité. Que le Canada construise ses navires avec les canadiens comme constructeurs. Que ces navires soient montés par des Canadiens et contrôlés par le gouvernement canadien, responsable auprès du Parlement Canadien et du Peuple Canadien."

Les deux partis se sont entendus en 1909 sur ce point et aujourd'hui nous ne voyons aucune raison pour le changer.

L'Hon. Geo. P. Graham et le Dr. Clark ont été aussi chaleureusement applaudis.

Cette assemblée avec l'enthousiasme qui y a régné devra nécessairement inspirer des craintes à M. Borden et aux polichinelles canadenadiens qui nous gouvernent actuellement à Ottawa.

PLAMONDONVILLE, ALTA.

(De notre correspondant.)

25 avril, 1913—Plusieurs nouveaux colons sont à la recherche de homesteads, plusieurs s'établiront parmi nous. Les semailles avancent rapidement et plusieurs de nos fermiers termineront dans quelques jours. La pluie que nous avons eu avant hier a fait un bien immense à l'avancement de la germination des grains déjà semés.

Le temps est idéal, surtout depuis les élections du 17 avril, M. Wilfrid Gariépy a battu son adversaire M. Ambroise Grey, avec une jolie majorité. Ce la montre que les citoyens du comté de Beaver River ont compris le devoir qu'ils ont à accomplir. Signalons les trois polls les plus éloignés, partie nord-ouest du comté. tel que Plamondonville, 41 de majorité et Grandin 24 de majorité pour M. Gariépy. Ces deux polls sont en partie composés de Métis plus ou moins. Le Lac Labiche, quoique le résultat fut de 18 de majorité pour M. Grey, montré un bon courage, étant un poll entièrement composé de Métis. Grâce au zèle et au dévouement du Docteur Boulanger, ce dévouement a été obtenu. Le Docteur s'est fait de nombreux amis parmi nous. On n'a pas oublié non plus notre ami, Monsieur Verreau. Nous garderons un bon souvenir de ces messieurs et l'espoir de les revoir encore parmi nous.

Nous espérons avec une véritable bonne foi que notre nouveau député travaillera avec nous à l'avancement de Plamondonville.

Les Messieurs Chevigny et Frère ont fait l'achat important de terrain de M. P. Plamondon, qui a lui aussi à cœur de faire non seulement un village mais une ville, avec notre beau coin de terre. Bravo, gens de Plamondonville, l'avenir est à nous. Canadiens-Français de l'Est, venez en groupe dans notre belle place d'avenir.

A TRAVERS LE CANADA

Près de 900 immigrants ont quitté Toronto, lundi dernier, pour venir chercher domicile dans l'Alberta et la Saskatchewan. La plupart sont des fermiers de l'Ontario.

NOTES POLITIQUES

Mardi après-midi, le bill naval, comprenant le don de $35,000,000 à l'Angleterre, a fait sa réapparition en Chambre. Les séances sont assez tranquilles. M. Hazen, dans un grand discours, à déclaré que les conservateurs n'avaient aucun pacte d'union avec les Nationalistes.

Le Premier Ministre a de son côté déclaré qu'il avaiet des centaines de lettres de libéraux se déclarant décidés à travailler pour la cause conservatrice.

Pourquoi ne point leur fournir l'occasion d'accomplir leur désir, a répliqué M. Graham.

NOUVELLES LOCALES

La Banque Royale

Nons accusons réception du Quarante-troisième rapport annuel de la Banque Royale du Canada. Ce rapport présente un état détaillé des affaires florissantes de cette institution. Il se termine par des statistiques canadiennes qui ne manquent point d'intérêt. On y trouve la population du Canada, la dette publique, dépots dans les banques, le capital anglais et étranger dans notre pays, la production du blé, rapport des importations et des exportations, le commerce avec le monde entier, enfin tous détails de nature à renseigner le public.

Nos remerciments pour l'envoi de ce panphlet et nos félicitations au personel de la succursale de Morinville.

—M. Adolphe Robert, un nouvel arrivé parmi nous, se recomde à nos lecteurs pour leurs travaux de construction et de réparages.

Nos Hotels

Les licences de nos hotels ont été renouvelées ; celle de M. W. Henri Couture, propriétaire de l'Hotel Morinville, et celle de M. Nate Campbell, propriétaire de l'Hotel Alberta

Nous apprenons que M. Louis Boissonnault, propriétaire de la "Farmers Hotel" de la Rivière-qui-Barre, a obtenu aussi le renouvellement de sa licence, de même que M. Odilon Lamarre, de St-Emile de Légal, et M. Joseph Julien, le nouveau propriétaire de l'Hotel Royal, de St-Albert.

Concerts

Les élèves de l'Ecole Thibault ont donné un grand concert dans la Salle Paroissiale, jeudi de la semaine dernière. Le succès obtenu a été très encourageant. Plusieurs enfants se sont révélés de véritables petits artistes.

Les élèves du Couvent Notre Dame donneront, à leur tour, dimanche prochain au soir, une grande représentation dans la Salle Paroissiale. Le programme est des plus interressant. Disons tout simplement qu'on représentera une jolie pièce : "Marie Antoinette". Tout le programme comporte un évènement artistique. Nul doute que tous nos concitoyens tiendront à applaudir les élèves du Couvent Notre Dame. On nous a dit, que les petites actrices ne manqueraient point de faire honneur à leurs dignes institutrices. Tout ce concert sera en français.

La St Jean Baptiste

L'organisation pour la célébration de notrefête nationale se complète de jour en jour. Nous serons heureux de publier le programme dans notre prochain numéro. M. l'abbé Gauthier, curé de Morinville, est allé à Edmonton, mardi dernier, dans l'intérêt de cette fête.

LE CANADA ET LA MARINE

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

(Suite)

une politique d'urgence, qui, ainsi que l'a dit mon honorable ami de Toronto-nord, ne produit rien et ne laisse rien derrière elle, ou est-ce l'organisation d'une marine canadienne ? Tel est le problème qui se pose aujourd'hui. L'Australie a adoptée la même politique, et elle l'a adoptée pour la raison même donné par mon honorable ami dans le débat de 1909: qu'après avoir essayé la contribution, elle a constaté que ce n'était pas pratique. L'Australie est conséquemment venue à la même conclusion que nous : Elle est venue à la même conclusion à laquelle les honorables membres du Gouvernement d'aujourd'hui étaient arrivés. mais qu'ils ont abandonnée, et pour quelle raison ? Il n'y en a pas d'autres que leur alliance avec le parti nationaliste de Québec. Mais nous, monsieur l'Orateur nous avons perissté dans notre politique. Nous avons demandé des soumissions, dans l'intention d'avoir plus tard deux unités, une sur l'océan Pacifique et l'autre sur l'océan Atlantique; nous avons demandé des soumissions pour quatre croiseurs et six torpilleurs, qui auraient coûté $11,280,000. Nous n'avons pas voulu accorder l'entreprise parce qu'un changement du gouvernement pouvait survenir.

Quelques VOIX : Ah ! Ah !

Sir WILFRID LAURIER : Oui ; nous avons pensé, vu que les élections générales approchaient, qu'il ne serait pas juste, dans une question de ce genre, qui était en dispute entre les deux partis, d'accorder l'entreprise au cas où il pourrait subvenir ainsi que cela est arrivé, un changement du gouvernement. Je déclare aujourd'hui que le présent gouvernement aurait mieux fait d'accorder l'entreprise de la construction de ces navires, et nous aurions aujourd,hui en voie de construction dans les chantiers maritime de Montréal quatre croisseurs et six torpilleurs.

Une autre raison encore nous engage à tenir à notre politique de marine canadienne. Je dois remercier mon très honorable ami, le premier ministre, d'avoir déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre quelques documents — non pas ceux que je demandais hier — mais quelques documents qui prouvont que la politique de construire notre marine au Canada est si forte que lui et son gouvernement essaient à donner le changé à l'opinion en cherchant à faire construire quelques navires dans le Canada, ce qui, dit-il, peut arriver le printemps prochain. Mais il y a un meilleure moyen d'atteindre ce but. Ayons une marine canadienne aussitôt qu'il sera possible et que tous les navires soient construits au Canada. J'ai raison de croire que le ministre du Service naval a présentement devant lui une offre d'une grande maison anglaise d,établir les plus grands chantiers possibles à Montréal, s'il le veut.

LA PARTICIPATION DU CANADA DANS LES GUERRES DE L'EMPIRE.

Je viens maintenant à une autre tre question, dont je n'aurais pas parlé du tout si l'honorable député de Kingston (M. Nickle) n'en avait pas parlé dans son discours lorsqu'il a proposé l'adresse en réponee au discours du trone. Pendant les dernières élections j'ai entendu répéter bien souvent, et j'ai lu l'assertion non moins souvent, que notre marine canadienne était une marine séparatiste, à cause d'un article de la loi tendant à dire qu'elle pouvait être neutre en temps de guerre. Il y a trop longtemps que je fais les batailles électorales pour accorder beaucoup d'importance à ce que l'on peut dire de moi durant une lutte ; mais lorsque l'on répète la chose dans cette enceinte, en ma présence, il est de mon devoir d'en tenir compte. Et à ce propos permettez-moi de rappeler ici un incident classique et historique. A la veille de la bataille de Salamis, Thémistocle donna un conseil au commandant de la flotte grecque, et, bien que ce conseil fût plus tard suivi et ait donné la victoire aux Grecs, le commandant en chef refusa d'abord de l'écouter ; et, comme Thémistocle lui dit : "Frappe, mais écoute". Monsieur l'Orateur, j'ai été frappé mais je continu à dire : "Ecoutez-moi".

Pour réfuter l'accusation que la loi de la marine était intentionnellement, de ma part, séparatiste, je crois que ma conduite pendant mes soixante-dix années de vie est une réponse suffisante. Je n'ai plus, à soixante-dix ans, plusieurs des idées que j'avais à vingt, trente ou même à quarante ans ; mais j'espère n'avoir pas vécu en vain, et que dans le cours de ma longue carrière l'observation et l'expérience m'ont appris quelque chose. Je veux donc régler cette question une fois pour toutes, non seulement pour moi-même, mais aussi pour mes amis dans cette Chambre et dans le pays, en faisant la déclaration suivante : Que toute idée de séparation de l'Amgleterre, si elle a existé quelque part, et je ne crois pas qu'elle existe, serait une folie et un crime ; Quant à la prétention de mon honorable ami de Kingston que, en cas de guerre, notre marine serait néutre, j'ai seulement ceci à dire. J'ai dit il y a un moment que j'espérais n'aviir pas vécu en vain, et j'espère aussi que l'on m'accordera quelque bon sens et quelques connaissances ; et ma réponse à cette pretention est colle-ci : Lorsque l'Angleterre est en guerre, nous sommes en guerre, et la pensée d'être neutre ressemblerait au commandement du roi Canut à la mer, d'avoir à se retirer devant lui. Tout ce que nous pourrions faire serait inutile. Lorsque l'Angleterre est en guerre nous sommes en guerre; mais il ne s'ensuit pas parce que nous sommes en guerre que nous soyons par le fait mêlé au conflit.

Quelques VOIX : Oh, oh !

(A suivre)

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(47)

Avant que la jeune femme et son mari aient pu prévoir ce qu'il allait faire, il enfonça doucement la tige d'or dans le bras de Mary, qui ne sourcilla pas.

Et quand le bras eut été ainsi traversé de part en part, le fakir ajouta :

"Pensez-vous qu'elle dorme réellement ?

—C'est prodigieux ! s'écria la comtesse, en voyant que Mary était toujours absolument insensible à cette piqûre, qui pourtant devait être horriblement douloureuse.

—C'est pour nous la plus simple des choses.

—Mais éveillez-la, je vous en prie... cet étrange sommeil m'étonne et me fait presque peur.

—Il est non seulement sans danger, mais encore très salutaire.

"Quand à éveiller la jeune fille, il est préférable que cela vienne de vous quand je ne serai plus là.

"Vous ne lui parlerez de rien, vous ne ferez aucune allusion à ce qui s'est passé, et, de son côté, elle n'en conservera aucun souvenir."

Il allait se retirer, quand, se ravissant, il dit à Mary de son ton impérieux, marquant une ferme volonté :

"Quand madame la comtesse vous ordonnera de dormir, vous entrerez immédiatement en sommeil je le veux !

"Et vous lui obéirez comme à moi-même...

"Mais à elle seule !... et vous résisterez à toute suggestion étrangère. Je le veux !

J'obéirai," fit doucement Mary.

Le fakir, à ces mots, se retira discrètement, laissant seuls, en présence le capitaine, sa femme et la jeune fille.

Tous deux la regardèrent un certain temps avec une affectueuse curiosité, s'étonnant que, malgré ses yeux grands ouverts, elle ne les vit pas et ne semblât même pas soupçonner leur présence..

Enfin, du bout des lèvres et d'une voix basse comme un souffle, la comtesse murmura :

"Ma chère Mary, éveillez-vous."

Sans-le-Sou devina plutôt qu'il n'entendit.

Aussitôt les paupières de Mary battirent, ses yeux vagues, sans regard, reprirent en même temps leur expression, leur vie, et, sans transition aucune, la jeune fille passa du sommeil à l'état de veille.

Cela fut instantané comme la pensée !

Comme avait ordonné le fakir, la jeune fille ne se souvenait de rien, pas même d'avoir dormi.

Tout au plus se rappelait-elle que l'Hindou était apparu dans la pièce où elle se trouvait en compagnie des deux époux. On ne lui parla de rien, naturellement, et la journée s'écoula d'ailleurs sans incidents.

On juge si Mrs. Claudia devait attendre avec impatience la réalisation des promesses du fakir.

Quelques minutes avant neuf heures, Mary éprouva une irrésistible envie de dormir.

Contrairement a son habitude, elle ne ressentait pas cette vague terreur de la nuit qui lui apparaissait avec son lugubre cortège de visions terrifiantes.

Elle était parfaitement calme et n'avait plus cette agitation qui faisait pressentir les cauchemars.

A neuf heures sonnant, elle s'endormit comme un enfant.

La comtesse, qui l'observait, n'en pouvait croire ses yeux !

Et ce sommeil profond, paisible, ne fut interrompu ni par les allées et venues de la jeune femme, ni par le tapage des portes ouvertes et fermées avec des bruits qui emplissaient les vastes couloirs, aux sonorités de cathédrale !

Puis, au moment où le fugitif crépuscule du matin précède le soleil, la jeune fille eut quelques-uns de ces légers mouvements qui annoncent le réveil.

Tapis sous les feuilles rutilantes d'un flamboyant, deux boulbouls huppés, ivres de mélodies, lançaient leurs trilles qui délicieusement s'égrenaient dans le silence de cette nuit limpide qui se teintait de rose.

Mary semblait les écouter à travers son demi-sommeil déjà presque lucide, ou plutôt conscient, et doucement souriait.

Et quand le premier rayon de soleil dora l'extrême pointe du mineret dominant les arbres, la jeune fille poussa un léger soupir, ouvrit les yeux, puis s'éveilla radieuse.

Elle aperçut Mrs Claudia qui s'était approchée de son lit, et guettait ce réveil qui s'annoncait si joyeux.

(A suivre)

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

JULES LECERF, REPRESENTANT A EDMONTON

PRIX DE L'ABONNEMENT.

CANADA .... $1.00 par an
ETATS-UNIS .... $1.50 " "
EUROPE .... $2.00 " "

ST-EMILE LEGAL, ALTA.

(De notre correspondant.)

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous nos généreux bienfaiteurs que la recette de notre bazar se chiffre dans les trois mille huit cent quarante piastres, ($3 840.00. A vous tous qui avez contribué à un si beau succès, nous vous offrons l'expression de nos plus sincères remerciements.

Voici, maintenant, la liste des heureux gagnants des objets mis en râfle pendant ce concours de charité.

M. Jos. Létourneau : une horloge, M. Pierre Provost : 1 abonnement au "Progrès", M. T. Beaupré : 1 montre en or, M. Trottier, (Morinville) 1 plateau, M. P. Provost : I montre de dame, M. J. A. Labelle : 1 valise en cuir, Melle O. Jalbert : $5.00 en or, Mde A. Remillard : 1 couverture de lit, Rév. Père Cozanet : 1 chaine de montre, M. Cyprien Soucy : 1 lot No. 3, Bloc 3, M. S. Fawcett : 1 coussin, Melle O. Jalbert : 1 lampe de salon, M. O. Caron : $5.30 en or de M. Asselin, M. O. St-Germain : 1 violon, Mde A. Remillard : 1 bracelet en or, M. L. J. Archambault : 1 porte-bijoux, M. Jos. H. Demers : 1 chaine de cou en or, M. H. Aquin : 1 crucifix en celluloide, M. F. Lanouette : 1 service de vaisselle, M. P. Frigon ; 1 service à thé, M. Tél. L'Abby : 1 bague en or, M. W. Proulx : 1 bracelet en or, Melle Laurentia Perras, (Morinville) 1 : cadrau, Melle O. Jalbert : 1 coussin, M. J. E. Archambault : 1 coussin, Melle L. Garneau : moutre en or de M. J. N. Coté, (Morinville), M. Ed. Robinson : 1 robe de nuit, Rev. J. A. Normandeau : 1 lit en fer, M. Jules Baert : 1 horloge, Melle O. Jalbert : 1 couvrepieds, Melle Lillie Garneau : 1 sacoche en cuir.

Nous prions tous ceux qui n'ont pas encore réclamé l'article qu'ils ont gagné de vouloir bien nous envoyer leur adresse et nous leur expédierons sous le plus court délai possible.

EDISON, ALTA.

FEU JOSEPH MURPHY

Les personnes qui connaitraient des renseignements sur la mort d'un M. Joseph Murphy, de Worcester, Mass., survenue le 6 avril dernier, sont priées de les adresser au Rév. LeCerf, curé d'Edison. La famille du défunt attend des nouvelles.

Quand nous voyons tant de jolies maisons dans la ville et dans la campagne, à l'aide des Peintures Ramsay, nous comprenons pourquoi tant de gens se servent de ces peintures plûtôt que d'autres. Elles semblent durer plus longtemps. Elles sont amplement garanties, les prix sont faciles à retenir et sont vendues par J. N. Côté, Morinville, Alta.

Deux amis etaient à discuter sur les misères endurées dans le beau comté de Beaver River, lors de la dernière campagne politique.

C'est un beau pays, disait l'un, seulement les chemins sont parfois bien mauvais.

Tout cela aurait été vite oublié, reprit l'autre, si seulement, nous avions eu à fumer le bon tabac canadien de chez McNEIL. Allons nous en procurer au No. 243 de l'Avenue Jasper Ouest, Edmonton.

Marche d'Edmonton

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	8¾
Seconde qualité et plus pesants	7 à 7½
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	6¼ 6¾
Bon Bœuf gras de 1000 livres	5¼ à 6
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	5¼ à 5¾
Qualité médium,	4¼
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus,	5¼ à 5¾
Veau, 150 à 200 lbs,	5¼ à 6
Agneaux la lbs	5½ à 6

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,	16c
Poules dressées,	18 14 10
Dindes, la livre,	21c
Oies, lbs	15.
Canards "	17.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre. de crèmerie,	35
Œufs frais, la douzaine,	25cts
Mil, à la tonne	$20
Foin de hauteur,	$14 à $15

VEGETAUX & LEGUMES

Patates, le minot	65.c à 75c.
Avoine, le minot,	32 cents.
Orge, le minot.	34 cents

AVIS

DANS LA COUR DE DISTRICT DU DISTRICT D'ATHABASCA

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION D'ARTHUR DU BOIS, DECÈDE, AUTREFOIS DE ST-PAUL DE METIS, PROVINCE D'ALBERTA, CULTIVATEUR.

CONFORMEMENT à l'Ordre de Son Honneur le Juge Noel, daté le 23ième jour d'avril, 1913

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes personnes ayant des réclamations sur la succession du dit Arthur Dubois, qui résidait sur le Quart Sud Ouest de la Section Trente-cinq (35), dans le Township Cinquante-huit (58), dans le Rang Neuf (9), à l'Ouest du Quatrième Méridien, et qui est mort le septième jour de janvier 1910, sont requises d'envoyer à Ludger Dubois, aux soins de Messieurs Gariépy, Giroux & Dunlop, avocats et solliciteurs, Edifice Gariépy, 155, Avenue Jasper Est, Edmonton, Alberta, l'Administrateur, de la succession du défunt, le ou avant le 29ème jour du mois de juin 1913, un état détaillé de leurs réclamations, et de toute garantie retenue par elles et duement certifiée par une déclaration légale ; et que après cette date l, Administrateur procédera à la distribution de l'actif du défunt entre les parties qui auront droit, avant considération seulement pour les réclamations dont avis lui aura été donné.

DATE A EDMONTON, ce 23ème jour d'avril 1913.

LUDGER DUBOIS
Administrateur de la Succession.

GARIEPY, GIROUX & DUNLOP
Avocats de l'Administrateur

NOTICE

In the District Court of the District of Athabasca.

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF ARTHUR DUBOIS, DECEASED, LATE OF THE POST OFFICE OF ST. PAUL DE METIS, PROVINCE OF ALBERTA, FARMER.

PURSUANT to the Order of His Honour Juge Noel, dated the 22rd. day of April, A. D. 1913.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that all persons having claims upon the Estate of the said Arthur Dubois, who resided on the South West Quarter of Section Thirty-five (35), in Township Fifty-eight (58), in Range Nine (9), West of the Fourth Meridian, and who died on the 7th, day of January, A. D. 1910 are required to send to Ludger Dubois, care of Messrs Gariépy, Giroux & Dunlop, Barristers & Solicitors, Gariepy Block, 155, Jasper Avenue, E., Edmonton, Alberta, the administrator of the Estate of the deceased, on or before the 29th. day of June A. D. 1913 a full statement of their claims, and of any security held by them duly verified by statutory declaration ; and that after that date the administrator will proceed to distribute the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which notice has been filed with him.

DATED AT EDMONTON, this 23rd. day of April, A. D. 1913.

LUDGER DUBOIS
Administrator of the Estate.

GARIEPY, GIROUX & DUNLOP.
Solicitors for the Administretor.

SUCCESSION C. G. McLEOD

Des soumissions seront reçues jusqu'au 15 mai 1913, (ce jour étant inclus) pour l'achat des propriétés ainsi décrites :

Le quart nord ouest de la section 10 et le quart nord-est de la section 16, les deux dans le Township 56, Range 24 à l'ouest du quatrième méridien, le tout avec une bonne maison et une grainerie situées sur le quart sud ouest de la section 15. 320 acres cloturés et de la bonne eau.

Les conditions sont du comptant et l'acheteur devra assumer une hypothèque pour $3000.00.

Un cheque accepté de 10 p. c. sur l'achat devra accompagner toute soumission, et la balance du comptant sera payable dans l'espace de 14 jours à partir du jour où la soumission sera acceptée.

La plus haute soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Toutes les soumissions devront être marquées "soumissions" à l'angle gauche et supérieur de chaque enveloppe et adressées à NATIONAL TRUST CO., Limited Edmonton, Alberta

